

## **L'esprit CNaV**

Nous sommes aujourd'hui plus de 600 membres du CNaV et nous comptons bien que ce nombre continue d'augmenter. Beaucoup d'entre vous souhaitent participer plus étroitement à nos travaux et réflexions. Ils sont les bienvenus. Beaucoup disent aussi qu'ils aimeraient créer pour cela des antennes CNaV régionales. C'est aussi une excellente idée.

Nous souhaitons vraiment que tout cela puisse se faire, que le CNaV ne soit pas vécu comme un mouvement de parisiens, ni que quiconque ait l'impression que tout au CnaV est décidé par une petite bande de 4 activistes.

Mais il nous paraît aussi important que si nous devenons plus nombreux, nous soyons bien d'accord sur les prémices qui nous unissent, sur les buts de notre action, sur la manière dont nous souhaitons travailler, et sur le ton sur lequel nous voulons collectivement nous exprimer. C'est pourquoi nous vous proposons ci-dessous une sorte de « charte », sous forme de quelques fondamentaux pouvant servir de cadre au développement du CNaV, dont nous souhaitons qu'il reste le plus possible horizontal et citoyen.

## **La Charte du CNaV**

Le CNaV est un mouvement citoyen qui a pour but d'affirmer l'identité « vieille » et la volonté de s'autodéterminer des « personnes vieilles ». Nous ne prétendons pas aborder tous les sujets, notamment institutionnels, de l'avancée en âge, tels que :

- La réévaluation du niveau des retraites ;
- Le refinancement du secteur EHPAD ni du secteur dépendance en général ;
- La revalorisation du métier de soignant ou d'aidant ;
- L'obtention d'une loi grand âge ;
- La défense corporatiste de l'intérêt des vieux.

Tout adhérent et membre du CNaV s'engage en revanche à :

- Faire progresser partout dans la société et dans tous les secteurs de la vie publique comme privée l'esprit CNaV qui consiste à impulser un autre regard sur la vieillesse et les vieux : un regard inclusif, égalitaire, fraternel et respectueux de la liberté et de l'identité de chacun, dans la continuité de son histoire singulière et de ses grands choix de vie.
- Employer le « je » : parler en tant que vieux soi-même (ou futur vieux) et non au nom des vieux ... comme d'un peuple de vulnérables dont il convient de s'occuper, qui mérite assistance et compassion, comme à distance soi-même de la vieillesse et de ce qu'elle signifie.
- Ne pas être dans la plainte, ni dans la revendication agressive, utiliser un ton calme, bienveillant, constructif, gai, drôle si possible, ce qui n'empêche ni la vigilance, ni la critique, ni les propositions innovantes, ni l'action collective.

- Travailler à plusieurs pour élaborer des idées alternatives et les soumettre à un regard pluridisciplinaire et pluriel.
- Rester dans une démarche non commerciale, interdisant toute rémunération des intervenants CNaV (hors défraiement).

**Rester fidèle au combat du CNaV, c'est agir comme il vient d'être dit.**